



#### **Maison des Suds**

66, rue du 4 septembre  
13200 Arles - France  
tel. +33 (0)4 90 96 06 27  
fax : +33 (0)4 90 96 79 48  
contact@suds-arles.com  
www.suds-arles.com

## Conditions d'inscription stages 2012

### **INSCRIPTION PAR COURRIER**

**(Paiement par chèque à l'ordre des SUDS, à ARLES, par chèque-vacances ou chèques L'attitude 13)**

Formulaire à envoyer par courrier à SUDS, à ARLES – 66 rue du 4 septembre 13200 Arles – **avant le 3 juillet 2012** (attention certains stages sont complets dès le mois de mai, n'attendez pas pour vous inscrire). Joindre le règlement de la somme totale. Si vous désirez un paiement échelonné, vous avez la possibilité de joindre deux chèques qui seront encaissés en différé, le premier (50%) au moment de votre inscription et le deuxième (50%) au plus tard le 2 juillet 2012.

### **INSCRIPTION EN LIGNE**

**(Paiement par carte bancaire : Bleue/Visa/MasterCard)**

Formulaire à remplir en ligne sur [www.suds-arles.com](http://www.suds-arles.com) après avoir ajouté un ou plusieurs stages à votre panier. Paiement sécurisé par carte bancaire de la somme totale.

Si vous désirez un paiement échelonné, vous avez la possibilité de choisir l'option «paiement différé» et le montant de votre inscription sera automatiquement prélevé sur votre compte en deux fois, 50% au moment de votre inscription et 50% au plus tard le 2 juillet 2012.

### **RÉDUCTIONS**

Vous bénéficiez du tarif réduit :

- Étudiant
- Bénéficiaire du RSA
- Élève de l'École de musique de l'ACCM
- Élève de la Cité de la Musique de Marseille
- Inscription individuelle à 2 stages ou plus

*Les justificatifs seront à envoyer par courrier ou à présenter obligatoirement le premier jour du stage.*

### **FRAIS DE DOSSIER**

Le traitement de votre inscription génère des frais de dossiers obligatoires (10€ pour les inscriptions loisirs, 25€ pour les inscriptions professionnelles prises en charge dans le cadre de la formation professionnelle).

### **REMBOURSEMENT**

Les stagiaires ont la possibilité d'annuler leur inscription jusqu'à la date limite du 3 juillet 2011 (frais retenus : 25 €). Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué. Aucun remboursement en cours de stage.

### **ANNULATION**

En deçà d'un nombre minimum d'inscriptions, SUDS, à ARLES se réserve le droit d'annuler un stage. Dans ce cas, l'intégralité des sommes versées sera remboursée.

### **ACCUEIL DES STAGIAIRES**

Nous vous donnons rendez-vous au Bureau du Festival – Rue du Cloître – **soit le dimanche 8 juillet 2012 entre 12h et 18h soit, à partir du 9 juillet, 1h avant votre premier cours**, pour signer votre convention de stage et retirer, le cas échéant, votre passeport «Théâtre Antique + Ateliers».



Association loi 1901 inscrite à la sous-préfecture d'Arles

Licence catégorie 2 n°140355 – Licence catégorie 3 n°140356 – APE 9329Z – Siret n°40467770000027

N° de TVA intracommunautaire : FR27404677700 – N° d'agrément de formation professionnelle : 93131173913

## PRÉSENTATION PUBLIQUE

La journée du samedi 14 juillet 2011 est, pour certains stages, l'occasion d'une *scène ouverte* afin de présenter au public l'éventail des ateliers proposés. Les horaires et lieux seront communiqués lors de votre premier cours.

## VALIDATION

Attestation de stage disponible auprès des bénévoles lors du dernier cours ou sur demande au Bureau du Festival.

## HÉBERGEMENT

Carole Pérez à l'Office de Tourisme d'Arles pourra vous fournir une liste de différents types d'hébergements ou effectuer pour vous une réservation hôtelière. Tél : 04 90 18 41 20 – [ot-arles@visiteprovence.com](mailto:ot-arles@visiteprovence.com) - [www.arlestourisme.com](http://www.arlestourisme.com)

## FORMATION PROFESSIONNELLE

*SUDS, à ARLES est un centre de formation professionnelle (n° d'activité : 93131173913). Les danseurs, chanteurs, musiciens, professeurs de danse, chant, musique mais également toute personne utilisant le corps, la musique ou la voix comme outil professionnel peuvent suivre un ou plusieurs stages dans le cadre de la **formation professionnelle continue** et bénéficier, sous condition de recevabilité, d'une prise en charge sur les fonds de formation mutualisés par secteurs d'activité.*

*Attention, dans ce cadre, les modalités d'inscription sont les suivantes :*

1. Vous devez faire une pré-inscription auprès des SUDS, à ARLES (à envoyer par courrier : formulaire d'inscription « Formation professionnelle » + biographie + règlement des frais annexes + chèque de caution couvrant les frais pédagogiques au tarif loisir).
2. Puis vous devez constituer un dossier de demande de prise en charge des frais pédagogiques avec votre organisme financeur (AFDAS, CNFPT, UNIFORMATION, FONGECIF, AGEFOS...). À cet effet, le festival pourra vous fournir un programme détaillé, un devis et à l'issue du stage une attestation de présence.
3. Ensuite, celui-ci examine votre dossier et nous communique l'accord de prise en charge permettant votre inscription définitive.

**Pour les salariés et intermittents des secteurs du spectacle vivant, renseignements et constitution de dossier auprès de l'AFDAS : <http://www.afdas.com>**

## ACTIVITÉ DE LOISIRS

Pour les salariés et intermittents des entreprises artistiques et culturelles affiliées au Fonds National d'Activités Sociales, possibilité de prise en charge d'activités de loisirs (sous condition de recevabilité). Renseignements et constitution de dossier auprès du FNAS : <http://www.fnas.net>

## RENSEIGNEMENTS

Responsable des stages : **Loïc Bastos**, assisté de **Neige Neyron**  
Tél. 04 90 96 06 27 - [stages@suds-arles.com](mailto:stages@suds-arles.com) - [www.suds-arles.com](http://www.suds-arles.com)